

Commune de Teissières les Bouliès

T
E
I
S
S
I
È
R
E
S

A
C
C
U
E
I
L
L
A
N
T
E

Bulletin municipal 2022

Sommaire

Le message du maire	P 3
Les finances communales	P 4
Etat civil : Année 2022	P 6
Nouveaux habitants en 2022	P 6
Des travaux au fil des mois	P 7
Point sur les travaux d'embellissement du bourg.	P 15
Le projet de la zone humide	P 17
Les activités de la ferme du Puy du Soleil	P 18
Le plan d'eau du Maurs	P 20
Hommages et médailles	P 21
Diplôme « Villes et Villages Fleuris »	P 23
Compte rendu du Département	P 24
Village Fleuri : un label attribué à notre commune	P 26
Compte rendu de la Région	P 28
Un arbre remarquable	P 30
L'arbre : conte écrit par Marilou Delfour	P 31
L'école, les T.A.P., l'A.P.E.	P 35
Les animations, les rencontres :	P 42
De nouveaux aménagements à Canines	P 50
Notre saison culturelle	P 52
Comprendre le réseau d'eau potable	P 58
Infos pratiques : Transport à la demande	P 60
Quelques mercis	P 62
Des décors écolos.	P 63

Le message du maire

Bonne et heureuse année 2023 à chacune et chacun. Une année qui nous éloigne des conflits et dangers sanitaires mondiaux, une année qui nous permette de faire vivre nos projets collectifs et personnels.

À Teissières, notre conseil municipal continuera à lutter pour la biodiversité et contre les dérèglements climatiques en travaillant avec les associations.

Ces dernières années, pour la sécurité et le confort quotidiens, d'importants investissements ont été effectués :

- Rénovation énergétique et restauration des bâtiments publics (Écoles, Salle polyvalente, Presbytère).

- des réseaux routiers (Meymont, Vernines, Les lattes, ...) et du réseau d'eaux potables.

Merci à vous tous et en particulier aux paysans pour votre consommation raisonnée et responsable de l'eau. Cela nous a permis de faire face à la sécheresse. Pour le développement de l'attractivité et de l'activité, le programme de revitalisation du bourg est bien engagé :

- Sur le terrain de foot où le multisport (basket, volley, foot, ping-pong, vélo), très apprécié par nos jeunes, côtoie le jardin maraîcher bio et ses serres installées l'hiver dernier.

- Sur le terrain de jeux et de détente au départ des sentiers de randonnée de plus en plus fréquentés ; merci aux bénévoles qui les nettoient chaque année.

- Sur la traversée du bourg avec les murs refaits « à la teissiéroise » et tous les aménagements réalisés, où nos efforts ont été récompensés par le 1er prix départemental des villages fleuris, et la fleur de la Région.



Il reste beaucoup à faire sur et autour de la place, cœur de l'attractivité et de la vie communale. L'espace et le patrimoine historique public méritent encore des travaux de restauration et d'embellissement, travaux qui cependant ne peuvent être engagés qu'en concertation active avec les riverains.

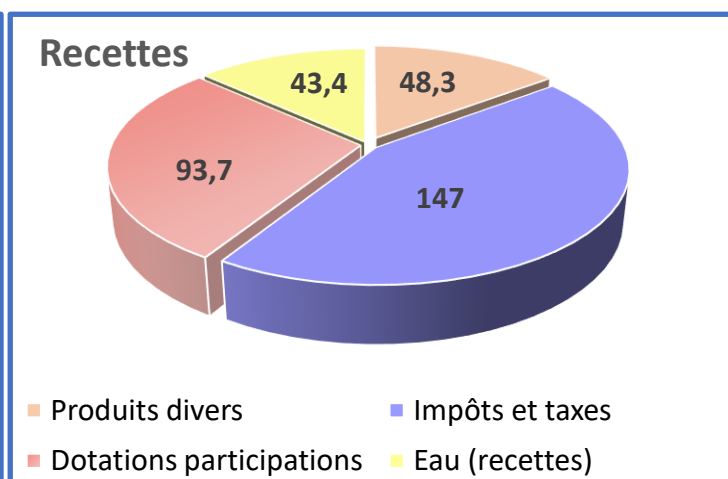
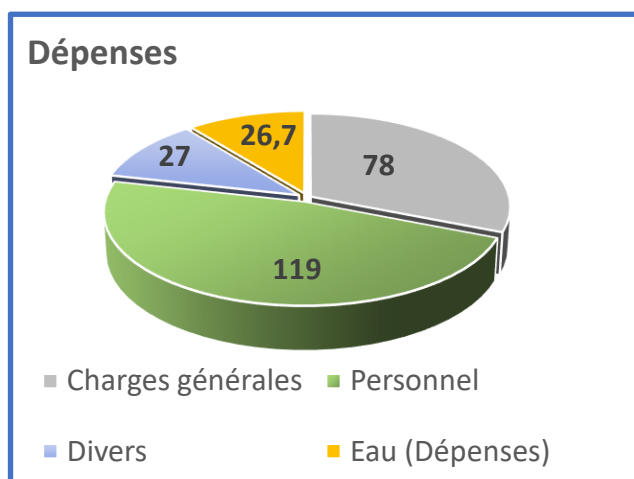
Dans ce monde chamboulé et incertain, nos villages comme Teissières ont peut-être un bel avenir pour tous ceux qui aspirent à une vie personnelle et familiale simple et saine dans un environnement social et écologique privilégiés. Construisons et préservons toujours ensemble cet écrin.

Bonne année à toutes et tous.

Les finances communales

Comptes au 30 novembre 2022 (en milliers d'euros)

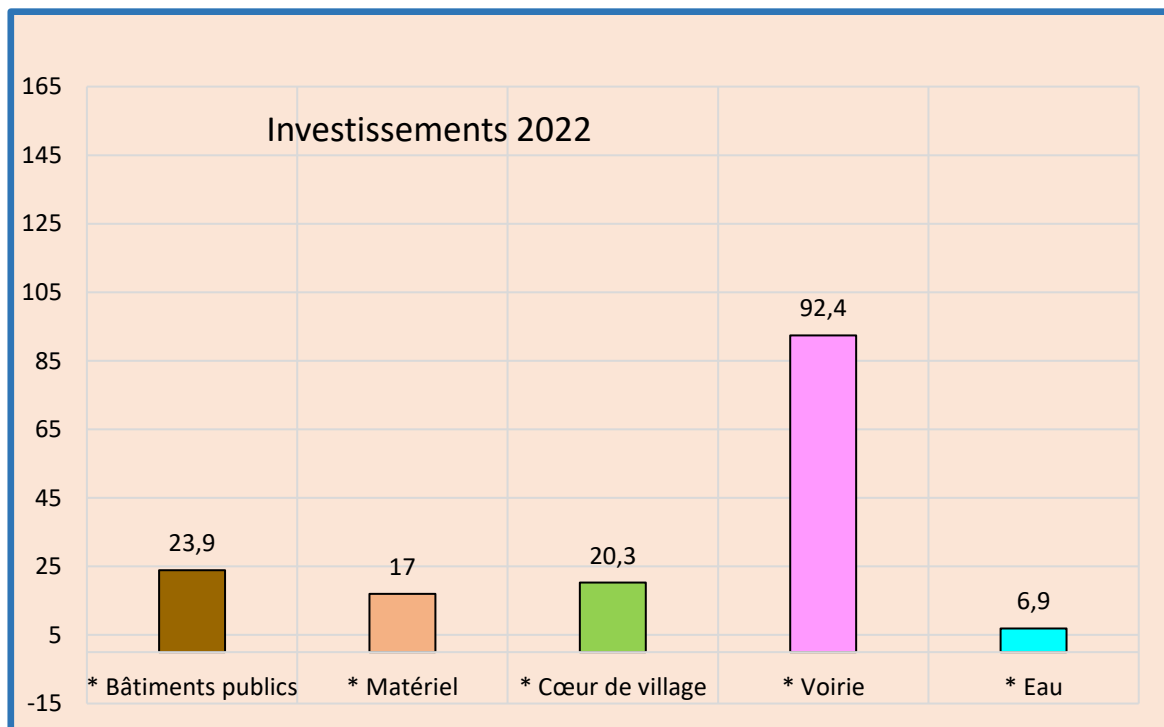
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022			
DEPENSES		RECETTES	
* Charges générales	78	* Produits divers	48,3
- énergie	16	- loyers	29,60
- Cantine	9,6		
* Personnel	119	* Impôts et taxes	147
- Salaires	79,4	- Impôts locaux	124,1
- Cotisations	37,9		
* Divers	27	* Dotations participations	93,7
		- Dotations de l'Etat	56,2
* Eau (Dépenses)	26,7	* Eau (recettes)	43,4
TOTAL	250,7	TOTAL	332,4



INVESTISSEMENTS 2022

(réalisés au 30 novembre)

* Bâtiments publics	23,9
* Matériel	17
* Cœur de village	20,3
* Voirie	92,4
* Eau	6,9
TOTAL	160,5



Etat civil : Année 2022

- ✓ *Naissance* : Ulysse Rouchaud, le 20 octobre 2022



- ✓ *Mariage* : Marine Zanoli et Armand Junion, le 17 septembre 2022

- ✓ *Parrainage civil* : - Timaé Dracon, le 6 août 2022



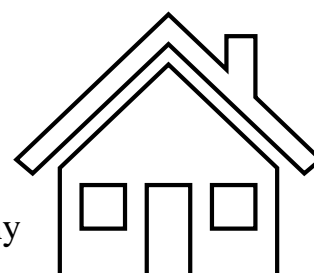
- ✓ *Décès* : - Catherine Thébaud, le 4 octobre 2022
- Simone Laroussinie, le 10 décembre 2022

Nouveaux habitants en 2022 :

- ✚ *Propriétaires* : - Bernadette et Vincent Lagarenne
- Florent Barrière et Tiffany Grau

✚ *Locataires* :

- Yvain Rouchaud et Solène Bouchy
- Chloé Afchain
- Séverine Duwicquet
- Lisa Perthus



Des travaux au fil des mois

Janvier :

➤ *La serre : Un outil de travail précieux pour le maraîcher :*

Dès le début de l'année, l'installation des serres a été terminée. Cette dernière étape consistait à les bâcher. Cette ultime partie du chantier, certainement moins compliquée que le montage, nécessitait cependant de nombreuses mains mais plusieurs bénévoles étaient au rendez-vous et le chantier a été rondement mené. Et voici les serres prêtes pour les semis et les cultures.



➤ *Un escalier esthétique et sécurisé*

Pour aller du parking à l'aire d'activités, les employés communaux ont réalisé un escalier muni d'une rampe, le tout d'un style très nature.



➤ *De nouveaux équipements sur l'aire de jeux*



Grimper, escalader, glisser, sauter, se balancer, parcourir en équilibre, se

balancer... Toutes ces activités sont possibles sur l'aire de jeux du village qui est désormais bien équipée. Les enfants peuvent travailler la motricité, vaincre leurs craintes ; faire du sport. C'est un endroit idéal pour rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, sympathiser et favoriser la sociabilisation.

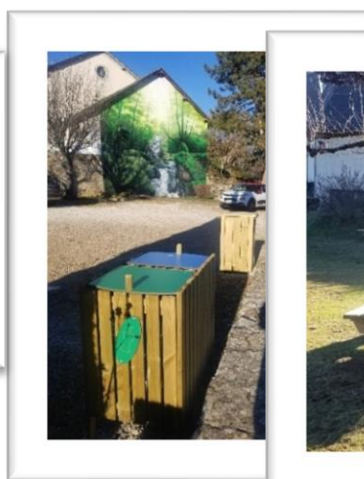


Bancs, tables sont aussi mis à la disposition ainsi que des poubelles prévues pour le tri sélectif ; une invitation à plus de citoyenneté.



Tous les jeux rencontrent un réel succès ; cris et rires animent le

bourg et ces activités offrent une bonne alternative aux écrans.



Février :

➤ *Deux nouveaux parterres*

L'embellissement du bourg se poursuit : nos employés ont bâti deux parterres avec un entourage en pierre sèche ; chacun possède un banc. Ces deux créations vont accueillir des fleurs, des plantes tout au long de l'année et offrir un siège aux promeneurs. Du travail d'artiste !



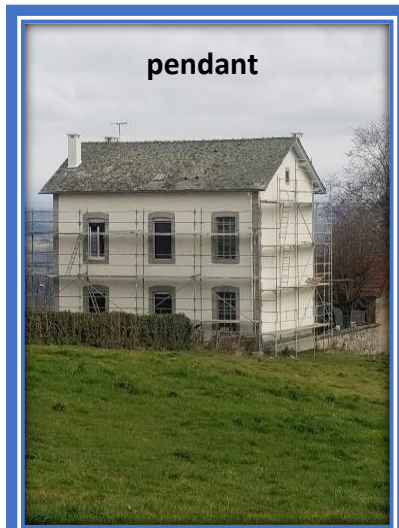
Mars :

➤ *Restauration de l'ancienne école de Canines*

A l'occasion de la rénovation extérieure de l'ancienne école de Canines : lessivage, peinture par l'entreprise Veinazès-Déco, les abords des bâtiments ont dû être dégagés et nettoyés. Grâce à la participation des villageois, ce chantier a été rondement mené ainsi que la remise en ordre d'un petit espace public jouxtant le préau. Solidarité, émulation et motivation animent ces volontaires fiers de leur village ; ils échafaudent d'autres projets paraît-il.



avant



pendant



après

➤ *Des travaux dans le bourg*

Les travaux dans le bourg avancent bien. En peu de temps, le mur qui sépare le jardin de l'école du parking a été érigé ; comme les autres réalisations, en pierre sèche. Ce mur, un peu dissimulé par des arbres et la mousse, menaçait de s'écrouler. Encore une construction très réussie. Merci aux employés communaux et à Michel Bastid qui met ses compétences en maçonnerie au service de la commune.



Avril :

➤ **Révision de quelques toits**

Les toits de l'église, de l'ancien presbytère, de l'auberge ont été révisés par l'entreprise Alric avec un matériel spécialisé bien utile, en particulier pour accéder sur le toit du clocher.



Juillet :

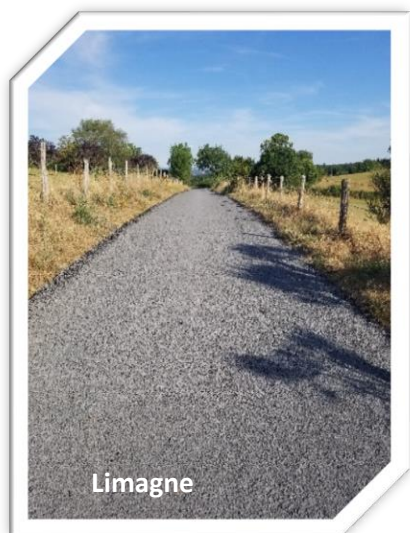
➤ **De nouveaux volets pour le bâtiment de l'école**

L'Entreprise Veinazès- Déco a équipé la mairie, l'école et les appartements situés à l'étage de volets roulants solaires.



Juillet - Août :

➤ **La voirie**



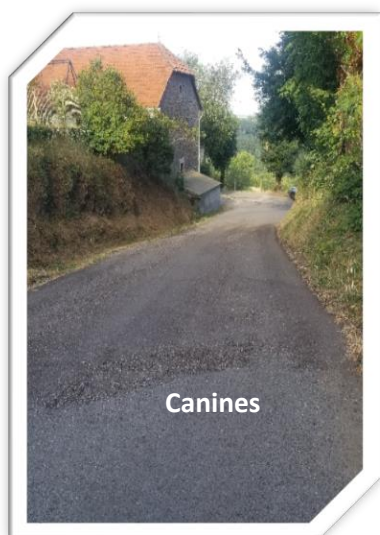
Limagne

Deux routes communales ont été regoudronnées par la Colas : Limagne, Meymont, ainsi que le bourg

Il y a eu aussi quelques réparations sur les routes de Canines, Vernines et Falguières.



Le bourg



Canines



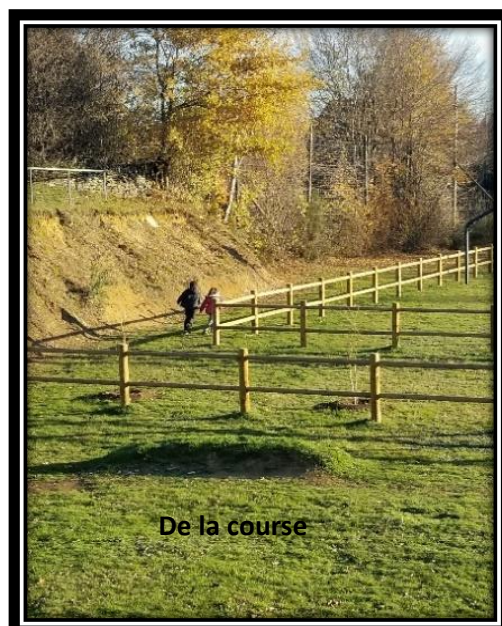
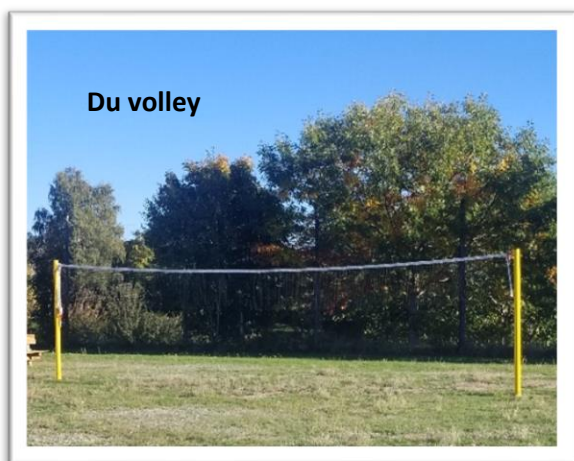
Meymont

Août- Septembre

➤ *Le terrain multisport*

Pendant l'été, les employés communaux ont aménagé le terrain multisport à mesure que le matériel et les équipements nécessaires étaient livrés.

Quels sports peut-on pratiquer sur cette aire ?





Tous les jeunes sportifs vont pouvoir s'exercer à leur sport favori.

Octobre-Novembre

➤ *Travaux d'isolation*



Profitant des vacances de la Toussaint et avant l'arrivée de l'hiver, l'entreprise Veinazès-Déco a changé les fenêtres de tout le bâtiment de l'école.

Les combles ont été isolés avant l'arrivée de l'hiver.

➤ ***Plantations sur le terrain multisport***

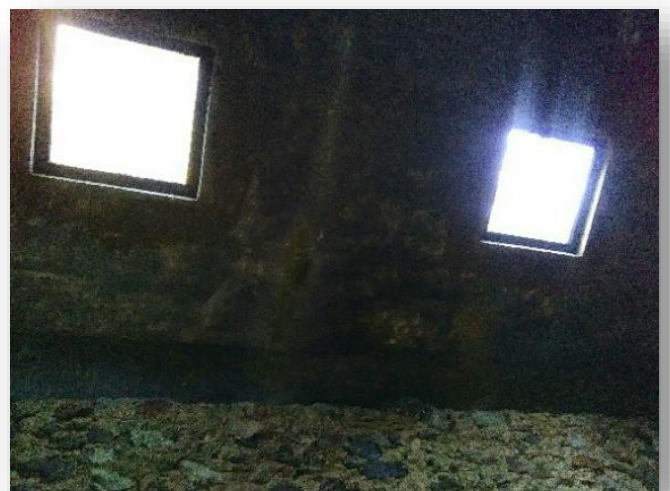
Pour créer un îlot de fraîcheur sur le terrain multisport, plantation de quelques arbres ; des essences locales : hêtres, érables, bouleaux, chênes, frênes. « A la sainte Catherine tout prend racine ».



Décembre

➤ ***Sécurisation du bâtiment de Font Salada***

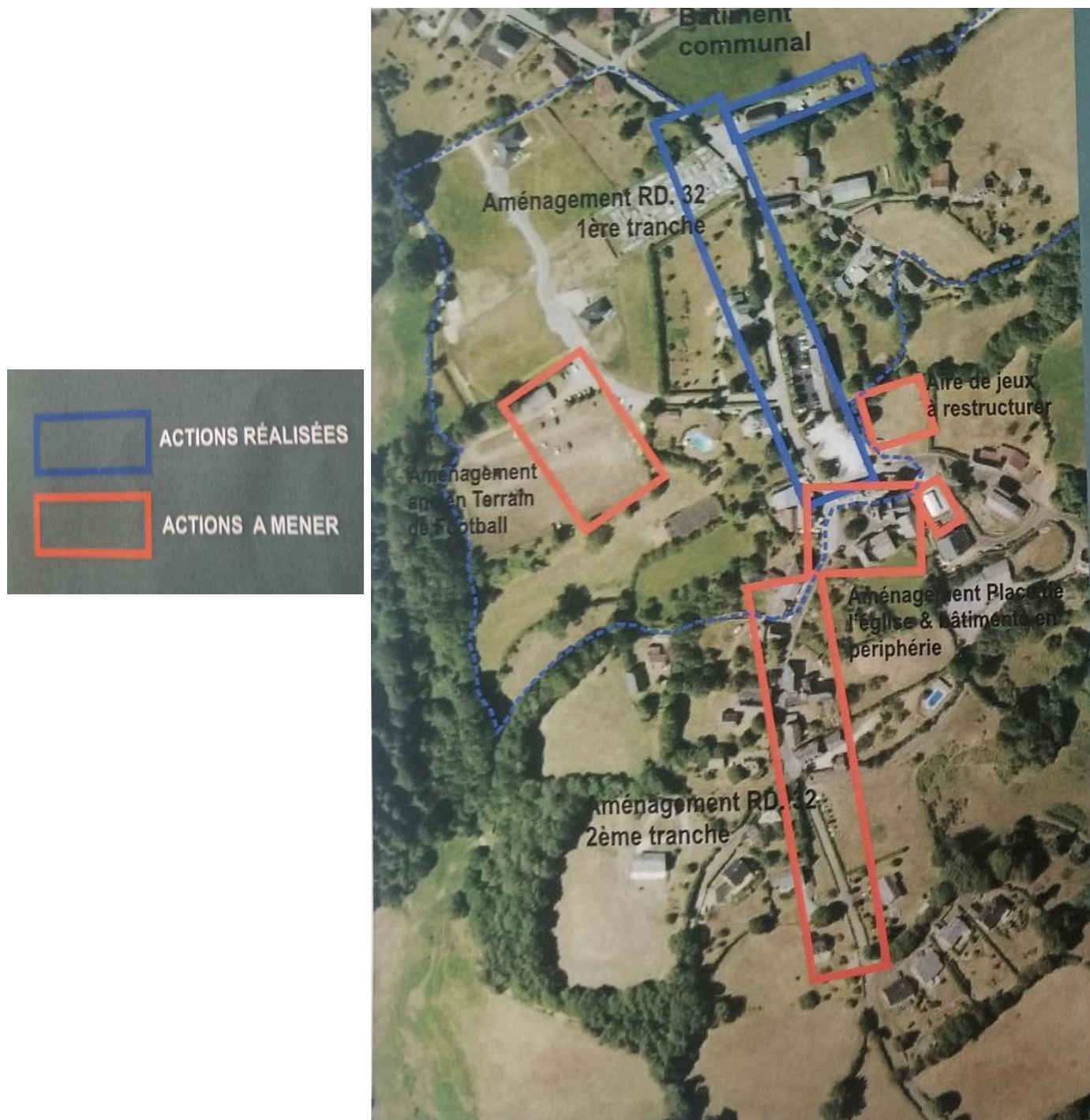
Le bâtiment de Font Salada va bénéficier de quelques travaux. Les plaques en verre du plafond, servant de puits de lumière et qui avaient été vandalisées, ont été remplacées. D'autres travaux sont prévus (escalier, sol, éclairage)



Faisons le point sur les travaux d'embellissement du bourg.

Depuis plusieurs années, les équipes municipales oeuvrent pour l'embellissement du bourg.

Durant l'année 2020, un dossier intitulé « Diagnostic centre-bourg et orientations d'aménagement » réalisé par le C.A.U.E. du Cantal (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a fait le point sur ce qui a été réalisé avec l'opération « Cœur de village » et a donné des conseils pour des projets à venir.



Ce qui a été réalisé de la tranche 2 :

- Sur la place de l'église : banc et parterre, suppression des résineux près de l'église, sente plus visible car plus dégagée entre la maison Turlan et l'église vers la salle polyvalente.
- Traverse R.D.32 : enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée, murs le long des propriétés Caumon et de Laulanié.
- Le bâti : réhabilitation de la salle polyvalente avec une restauration énergétique et acoustique.
- Les espaces de rencontre : en plus de la salle polyvalente, réaménagement de l'aire de jeux avec un terrain de pétanque, transformation de l'ancien terrain de football et création d'un terrain multisport.

Ce qui reste à faire :

- Restauration du puits prévue début 2023

Selon les conseils du C.A.U.E., pour finaliser ce projet d'envergure, il serait souhaitable que la restauration de la propriété jouxtant la place côté Est puisse avoir lieu :



- Restauration de la maison.
- Transformation du petit bâtiment situé en bordure de route.
- Dans l'idéal, suppression des deux garages pour retrouver depuis la place, qui a besoin d'être aérée, des perspectives plus bucoliques (direction sud-est) vers le grand paysage sur les Monts D'Aubrac.

Le résultat recueille beaucoup d'avis positifs mais le cœur du bourg mériterait encore des aménagements.

Le projet de la zone humide

Tout au long de l'année, plusieurs actions pour l'entretien et la mise en valeur de la zone humide ont eu lieu.

Samedi 12 février : journée verte. Un bon groupe de bénévoles se retrouve pour une matinée destinée au nettoyage et à l'entretien de cette zone. Un temps idéal ; ni trop chaud ni trop froid et pas de pluie. On s'organise, des équipes se forment et le chantier avance bien.



Armé de tronçonneuses, débroussailleuses, sécateurs, faucilles et même de faux, chacun s'affaire, dégage et élague les arbres, fauche ronces, fougères et branchages tout en respectant les lieux de vie des animaux et la végétation à préserver.



Cette matinée énergivore se termine pour les 15 participants par un bon repas à l'auberge.

Les activités de la ferme du Puy du Soleil

L'assemblée générale a eu lieu le 26 mars.

A l'ordre du jour : - état des lieux

- bilan financier
- les projets

Les activités de l'année :

Janvier : Montage des serres

La grande serre est destinée aux plantations et la petite plutôt aux semis.

Février : Premiers semis dans la petite serre.

Mars : Premières plantations : tomates, salades, radis.

Préparation des terrasses pour la plantation de la vigne.

Avril : Plantation de la vigne.

De la terre à la coupe de fruits.

Mardi 5 avril, dans le cadre des T.A.P., les enfants de l'école de Teissières, encadrés par des adultes, (Claudine, Pascal, René, Gérard et Anthony) ont planté 100 cepes de raisin de table (du blanc, du noir, du rouge) sur les terrasses préparées dès l'automne. Les enfants pourront observer la croissance et l'entretien de ces plantations au rythme des saisons et jusqu'à la récolte ; une leçon de chose très intéressante et qui va s'étaler dans le temps pour ces enfants qui ne vivent pas vraiment au milieu des vignes.



Après l'effort, le réconfort : le groupe s'est retrouvé aux anciens vestiaires pour partager un goûter offert par l'association et recevoir un sac de la ferme du Puy du Soleil.



Bientôt des salades
des courgettes
des piments,
des céleris à planter



Mai – Décembre : vente de légumes, essentiellement aux membres de l'association, à l'auberge et à Aurillac à (L'Alouette Café).



La vigne
pousse
bien

L'association a participé à l'organisation du salon du livre en août ; elle a aussi été à l'initiative de l'invitation de la troupe du G.I.A. théâtre pour la pièce « Funérailles d'hiver ».

Le plan d'eau du Maurs : quelles actions pour obtenir la restauration du site ?

- 1^{ère} étape : Monsieur le maire et quelques élus rencontrent le président de la Communauté des Communes de la Châtaigneraie cantalienne. Ils se rendent sur les lieux afin de constater l'état de dégradation et plaider pour l'obtention d'aides financières afin de reconstruire le local (sanitaires et point d'eau), remettre en ordre le site pour la sécurité et l'esthétique.



A la suite de cette visite un compte rendu : état des lieux du site (texte et photos) est envoyé à la Com Com.

- 2^{ème} étape : Mr le maire envoie un courrier au président de la Com Com pour tenter de faire avancer le dossier.
- 3^{ème} étape : Début juin quelques travaux rendent le site utilisable : fauchage, curage des rigoles indispensables pour le drainage du terrain.



Hommages et médailles



Samedi 9 juillet, le maire et les conseillers municipaux ont rendu hommage à des anciens élus méritants, (ayant effectué au moins 3 mandats en tant qu'adjoints), et qui ont agi sur le destin de notre commune. Ce demi- siècle a connu de nombreux changements et progrès : l'eau est arrivée dans chaque maison, les routes ont été goudronnées.

Face à l'exode rural, il a fallu convaincre pour mettre en place un R.P.I. (regroupement pédagogique intercommunal) avec Leucamp afin de conserver les 2 écoles.

Les bâtiments publics ont été rénovés et parfois adaptés à de nouvelles fonctions (logements, garderie, mairie), construction de la salle polyvalente, aménagement d'un terrain de sport et d'une aire d'activités.

Plusieurs anciens élus étaient donc mis à l'honneur :

Jean Bruel : élu de 1965 à 2001 et adjoint de 1983 à 2001.

André Delfour : élu de 1977 à 2008, adjoint de 1989 à 2008 (absent le jour de la cérémonie pour des raisons de santé).

Michel De Filiquier : élu de 1977 à 2008, adjoint de 1983 à 1989 puis maire de 1989 à 2008.

Roger Terrisse : élu de 1977 à 2008 et adjoint de 1989 à 2008.

Arlette Junion : élue et adjointe de 1989 à 2020.

Merci à eux pour le temps passé au service des Teissiérais ; pour leur abnégation. Ils ont œuvré pour que Teissières reste une commune vivante.

A cette occasion, 2 départs à la retraite ont été célébrés :



Celui de Mme Ginette Laparra, secrétaire de mairie pendant 42 ans de 1979 à 2021. Retraitée depuis plus d'un an, ce moment de convivialité a été reporté plusieurs fois en raison de la pandémie, période pendant laquelle les rassemblements étaient à éviter. Le secrétariat de mairie joue un rôle central dans nos petites communes ; il assure le lien avec le département, la région, l'état et les démarches administratives sont toujours plus nombreuses. Merci à elle pour ces années passées au service des Teissiérais.



Monsieur Jean-Luc Delrieu, instituteur pendant 26 ans à Teissières faisait aussi partie des invités. A l'heure de sa retraite, en son nom, au nom des élus, des Teissiérais et des élèves, Monsieur le maire, Yves Coussain lui a adressé des messages de reconnaissance pour son engagement, ses qualités de pédagogue et pour la bonne éducation dispensée aux enfants ; toutes ces qualités si importantes dans la construction de l'être humain.

Après ces moments d'émotion, c'est à l'auberge, autour d'un bon repas que s'est prolongée cette journée de mémoire.



Diplôme « Villes et Villages Fleuris »



1^{er} Prix :

TEISSIERES-LES-BOULIES

BRUNO FAURE
Président du Conseil
départemental du Cantal



Cliquez pour à vos côtés



Compte rendu du Département



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

RAPPORT DE VISITE

Nom de la commune : TEISSIERES-LES-BOULIES

Nombre d'habitants : 329

Niveau de labellisation : /

Membres du jury : Michel Cabanes (élu), Sébastien Gardes (agent technique de la Ville d'Aurillac), Emilie Bernard (CAUE 15), Emma Teil (CD 15)

1 – LA VISITE DU JURY

Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.

Points positifs :

- Le jury remercie l'équipe municipale pour son accueil et son écoute lors de la visite.

2 – LE PROJET MUNICIPAL

Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.

Points positifs :

- Il est à noter dans ce village une belle prise en compte du végétal dans les aménagements du cœur de bourg, accompagné de murets en pierre. L'engagement des élus et des agents municipaux est visible et le résultat est très réussi.

3- ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ

Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.

Points positifs :

- Des associations accompagnent l'action de la commune en faveur de la protection de la biodiversité (l'Abeille Teissiénoise, la Ferme du Puy du Soleil).
- Le sentier du patrimoine met en valeur le patrimoine bâti et végétal de la commune (dimension touristique et pédagogique).

4 – PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.

Points positifs :

- Auberge communale fleurie.
- Beaux massifs mis en terre devant la mairie.
- Les photos fournies lors de la visite montre le fleurissement à l'année de la commune.
- Beau junipérus.

Points négatifs/à améliorer :

- « Un bon jardinier est un jardinier fainéant » : allégez vos entretiens en privilégiant des plantes simples présentes toute l'année ou repoussant, paillez vos massifs pour conserver l'humidité.
- Encourager les fleurs spontanées au pied des murets existants et supprimer des espaces imperméables inutiles afin de favoriser la gestion des eaux pluviales en contexte de changement climatique, en permettant leur infiltration directement dans nos sols.

5 – GESTION ENVIRONNEMENTALE

Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.

Points positifs :

- De belles actions en faveur de la biodiversité : travail avec la Ligue de Protection des Oiseaux, effort de protection et mise en valeur de la zone humide, projet de ferme maraîchère bio, une association d'apiculture (16 ruches).

Points négatifs/à améliorer :

- Vous pourriez envisager, afin de compléter votre démarche en faveur de la biodiversité, de réaliser des carrés de verdure : ils correspondent à des zones de pelouse (pas forcément carrées !) qui sont laissées sans intervention jusqu'à août : pas de fauche, ni d'arrosage, ni d'engrais, ni de pesticides... Les « carrés de verdure » ont pour but la préservation et la redécouverte de la biodiversité ordinaire des villages : flore spontanée, insectes, et notamment les pollinisateurs sauvages.

6 – QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.

Points positifs :

- Beaux murets de pierre sèche. Compétences en maçonnerie au sein de l'équipe technique de la commune.

Conclusion :

Très beau bourg, avec une belle cohérence des aménagements.

Le jury départemental félicite l'ensemble de l'équipe municipale pour les efforts fournis dans l'embellissement de leur commune.



Village Fleuri : un label attribué à notre commune

Bientôt une fleur s'épanouira sur le panneau « Teissières-les-Bouliès » situé à l'entrée de notre commune ; une fierté pour toute l'équipe municipale et certainement pour tous les habitants.

Depuis 3 ans, notre village s'inscrit au concours départemental des Villes et Villages Fleuris. A chaque participation notre commune s'est retrouvée dans le peloton de tête ; le groupe des prix de l'encouragement puis par 2 fois celui des premiers prix. Encouragée par ce résultat très honorable et par les membres du jury départemental, l'équipe a décidé de tenter sa chance au niveau régional.

Le label « Villes et Villages Fleuris » incite les communes à végétaliser l'espace public, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, développer l'attractivité touristique résidentielle et commerciale tout en s'adaptant aux défis actuels et futurs de notre environnement

Jeudi 17 novembre, les représentants des 39 communes ayant participé au concours, élus et employés municipaux, étaient conviés à Teissières pour la remise des récompenses ; était-ce prémonitoire ?



En présence de Bruno Faure, président du Conseil Départemental, d'élus, de responsables politiques, de Monsieur Chartoire, chef du service : « Développement durable du territoire, agriculture et attractivité » et des membres du jury départemental, l'équipe municipale n'était pas peu fière du résultat. Mais le meilleur restait à venir. Monsieur Faure ayant eu connaissance du résultat régional tombé la veille a annoncé l'attribution d'une fleur à notre commune : Teissières



fait donc partie des villages ayant le sésame : « Villes et Villages Fleuris » ; un atout touristique certain. Tout le monde a entendu parler de cette distinction mais ce que l'on sait moins est que ce concept a beaucoup évolué même si l'intitulé n'a pas changé.

Oui, il faut fleurir nos espaces publics mais le plus naturellement possible afin de privilégier les plantes vivaces et les essences locales ; il est recommandé de diminuer le nombre de fleurs en pots plus chronophages et trop gourmandes en eau.

L'obtention de ce label ne dépend pas seulement du fleurissement mais de tout ce qui contribue à rendre la commune agréable, à améliorer le cadre de vie :

L'esthétique : fleurs, harmonie des constructions, mise en valeur du patrimoine

Le confort : rénovation des bâtiments publics, accessibilité, aires d'activités

Le vivre ensemble : implication intergénérationnelle de la population pour la réalisation des projets (les associations, les bénévoles, les enfants), pour la protection de la biodiversité...

La commune possède de nombreux atouts répondant aux critères exigés pour l'obtention de ce label ; il suffisait de faire reconnaître ce potentiel : c'est chose faite. C'est une grande satisfaction pour l'équipe municipale, particulièrement pour Gérard et Anthony qui s'investissent beaucoup dans ce projet communal, lancé il y a quelques années, afin d'améliorer le cadre de vie de notre village dans une démarche éco responsable.

Durant le mois de mars, une délégation se rendra à Lyon pour la remise de cette récompense.



Compte rendu de la Région



CONTEXTE DE LA VISITE

Nom de la commune visitée : TEISSIERES-LES-BOULIES

Département : Cantal

Date : Mardi 2 Août

Nombre d'habitants : 325

Classement actuel : /

Nom des personnes du jury régional : Antony Bazin / Stéphane David / Philippe Masseron

Motif de la visite : Candidature 1 Fleur

1. LA VISITE DU JURY (dossier de présentation, présence du binôme élu/technicien, organisation de la visite et pertinence du circuit)

Éléments de satisfaction :

- Le Jury a apprécié l'accueil qui lui a été réservé ainsi que la présentation de la commune, et plus particulièrement le dossier très bien préparé, illustrant la visite et le projet municipal.

2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL (connaissance du contexte local, motivations, connaissance du label, cohérence avec le projet municipal, transversalité entre les services municipaux et acteurs locaux, concertation avec les gestionnaires, prise en compte du paysage dans l'aménagement, gestion différenciée, présence du végétal annuel...)

Éléments de satisfaction :

- Le projet municipal bien identifié permet de mettre en œuvre de nombreuses actions, avec l'implication des habitants devenant ainsi les acteurs de la vie de leur commune. Le jury a pu observer une complicité heureuse entre les élus, les agents communaux et les habitants de la commune, pour faciliter le bien vivre ensemble.

3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE (information auprès des habitants, concertation, animation et pédagogie, promotion, actions vers les touristes...)

Éléments de satisfaction :

Le jury note une très forte implication des habitants dans les actions de la commune et plus particulièrement :

- Dons de matériaux
- Construction de murets en pierres sèches
- Fleurissement, récupération des plantes et graines appartenant aux particuliers
- Mise à disposition de bâtons pour la promenade
- Partenariat avec les écoliers
- Abeilles Teissieroise
- Panneaux pédagogiques etc

4. PATRIMOINE VÉGÉTAL (gestion, qualité d'entretien et mesures de protection, renouvellement, diversité botanique, pertinence des plantations et de la gamme végétale, pertinence des techniques et des supports de plantation, intégration paysagère et identitaire...)

Éléments de satisfaction :

- Le jury a apprécié la démarche engagée pour mettre en place une strate arbustive et herbacée avec une dominante de plantes vivaces, renforçant la typicité rurale de la commune.
- Le jury encourage la dépose engagée des jardinières sur les grilles de la Mairie

5. GESTION ENVIRONNEMENTALE (actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles, connaissance et protection des sols, gestion de l'eau, limitation et valorisation des déchets verts, méthodes alternatives d'entretien, énergie, actions face au changement climatique...)

Éléments de satisfaction :

- Le jury a découvert avec un grand intérêt la création d'un verger conservatoire, ainsi qu'une zone humide en relation avec le LPO et les habitants.
- Le jury observe la mise en place d'une démarche cohérente de la gestion de l'espace, qui se traduit par différentes actions telles que :
 - Arrosage avec des trop-pleins
 - Extinction de l'éclairage
 - Isolations des bâtiments
 - Réutilisation des matériaux locaux (murets en pierres sèches)
- Le jury a remarqué une implication très forte des habitants dans les projets qui conduisent à des aménagements de qualités pérennes et qui correspondent à leur attente :
 - Chemins de randonnées
 - Four à pain
 - Restaurant – Auberge
 - Verger municipal
 - Et surtout le terrain multisports

6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC (valorisation du patrimoine bâti, maîtrise de la publicité et des enseignes, effacement des réseaux, mobilier urbain, qualité de la voirie et des circulations, propreté, accessibilité, actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers...)

Éléments de satisfaction :

- L'implication des habitants permet d'accroître l'action municipale pour le cadre de vie et la sécurité de tous (élargissement de la route avec construction d'un mur en pierres pour permettre le passage des piétons)
- Le jury observe des actions très importantes pour améliorer le bien-être du village.
- Il a également noté le récit inspiré d'un hêtre, conté par une Teissièreoise

7. ANALYSE PAR ESPACE (entrées et centres des communes, abords établissements publics, quartiers d'habitation, cimetières, parcs et jardins, espaces sportifs, aires de jeux, zones d'activité, espaces naturels, maillages et coulées vertes, mobilités douces et infrastructures de déplacement, espace de loisirs et d'hébergement, autres espaces...)

Éléments de satisfaction :

- Le jury a noté un entretien de très bonne qualité géré par les deux agents communaux, en relais avec les citoyens.
- Le jury a découvert avec intérêt la création de la zone humide ainsi que la zone sportive
- Le jury encourage la commune dans la réalisation de l'aménagement devant l'église et dans la transformation du stade en zone multi activités : parcours BMX, maraichage, aire de pique-nique...

DÉCISION DU JURY ET CLASSEMENT À L'ISSUE DE LA VISITE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Maintien du niveau évalué | <input type="checkbox"/> 0 Fleur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Attribution du niveau supérieur | <input checked="" type="checkbox"/> 1 Fleur |
| <input type="checkbox"/> Avertissement | <input type="checkbox"/> 2 Fleurs |
| <input type="checkbox"/> Retrait du niveau évalué | <input type="checkbox"/> 3 Fleurs |
| | <input type="checkbox"/> Proposition 4 fleurs |

CONCLUSION

Conclusion générale du jury

Le jury apprécie la dynamique de tous les acteurs de la commune. Les aménagements sont de qualité et renforcent l'identité de la commune en correspondance avec les critères du label Villes et Villages Fleuris.

Au regard de la visite effectuée, le jury régional attribue le label 1 fleur à la commune de Teissières-lès-Bouliès et l'encourage à poursuivre dans cette dynamique.



Un arbre remarquable

Notre commune est très attachée à son patrimoine ; elle le restaure, le met en valeur, le reconstitue et l'enrichit.

Parmi les chemins de randonnées, le sentier du patrimoine permet d'en découvrir les curiosités.

Une portion de ce parcours est consacrée au patrimoine vernaculaire : clocher à peigne, four communal, sécadou, soue, travail, puits, croix, calvaire... mais une autre partie du sentier met en valeur notre patrimoine vivant : verger conservatoire, zone humide créés depuis peu d'années.

En amont de la zone humide, se dresse un arbre qui n'est pas d'un âge exceptionnel ; il est discret et peu de gens l'ont remarqué jusque-là. Pourtant par sa forme insolite, il est formé de quatre troncs reliés par une branche-pont, il mérite notre attention.

Ce hêtre fait, à nos yeux, partie des arbres remarquables. Situé dans le périmètre de la zone humide, sur un parcours pédagogique documenté, il est une étape supplémentaire sur le sentier de notre patrimoine vivant.



Il a déjà été amputé mais il est sauvé. Sa véritable histoire va commencer grâce aux animations prévues autour du patrimoine communal et au conte écrit par une habitante de Teissières. Une belle revanche pour cet arbre qui jusque-là vivait caché et se faisait si discret.

L'arbre : conte écrit par Marilou Delfour

Les anciens parlaient de ce coin de bois comme d'un endroit particulier. Les anciens, il est vrai ça radote doucement, ça cherche des moyens pour se rendre encore un peu intéressants.

Il n'empêche, un tel disait que « Le Pierrou » qui traînait sa patte et sa souffrance depuis des décennies s'était brusquement vu marcher comme tout le monde après avoir traversé ce petit morceau du « Puy du Soleil » et qu'il n'avait plus jamais ressenti de douleur.

Cet autre racontait que « La Francine » qui repoussait depuis toujours les avances du « Toinou », s'était mise à lui faire les yeux doux et qu'ils s'étaient tous deux embarqués pour Cythère, le soir même où elle avait récupéré une vache en mal d'aventure, à l'orée du même bois.

Un troisième relatait cette fin d'été où tout n'était que fournaise, où tous bêtes et gens se seraient presque damnés pour une lampée d'eau. C'est alors qu'un promeneur réfugié à l'ombre vit surgir entre ses pieds un filet d'eau miraculeux qui se transforma en ru, enfla en ruisseau et se mit à clapoter joyeusement sur la pente en contrebas.

Ça, c'est ce que les anciens racontaient. On les écoutait mi-amusés, mi-incrédules, un peu enchantés aussi.

Cependant, quand on traversait le lieu, on était bien un peu chamboulés.

En ce printemps 2024, il était devenu plus difficile de se chauffer et de cuire son ragoût. Manquait le fuel, manquait le gaz et l'électricité arrivait quand elle en avait envie.

Les poêles et autres inserts vrombissaient dans les pièces communes et à chacun sa combine pour trouver où acheter du bois.



Antonin et ses sœurs Louise et Marie allaient les dimanches en famille « glaner » des branches mortes pour l'allumage.

L'habitude étant prise, les parents leur firent confiance : maintenant les mercredis aussi ils partaient tous les trois avec leur goûter et leur petit sac à dos. Ce qui aurait pu être une corvée avait pour eux un goût d'escapade et de liberté.

Ce jour-là, ils avaient un peu dévié du chemin et ils se trouvaient dans le fameux coin des légendes anciennes, quand un crissement de feuilles les fit se retourner de concert. Devant eux, se trouvait un personnage élancé vêtu de gris, sa chevelure ébouriffée de couleur improbable recouvrait en partie des yeux bienveillants. Cet air de bonté tranquillisa un peu les cœurs qui commençaient à s'affoler dans les jeunes poitrines.

L'homme poussa devant lui un petit âne tout harnaché avec deux sacoches sur les flancs.

« Prenez-le, dit-il, il vous sera utile », puis il disparut.

Le premier moment d'inquiétude et de stupeur passé, les enfants décidèrent de profiter de l'aubaine et reprirent la marche avec leur nouvel ami.

Celui-ci avait l'air heureux avec eux. Il avait dû être bien nourri : tous les dix ou quinze mètres, il y allait de son petit tas de crottin. Ce faisant, il découvrait sa dentition retroussant les lèvres avec un large sourire de contentement ou de soulagement. Allez savoir !

Dès lors, sans oublier leur mission, sacs et sacoches se remplissaient assez vite, les enfants mirent à profit leur grand terrain de jeux : courses, glissades, escalades dans les cimes et autres parties de cache-cache occupèrent tout leur après-midi. Martin, c'est ainsi qu'ils avaient baptisé leur âne après moult discussions, participait à la liesse générale.

Ah oui, le temps passait vite, très vite : imperceptiblement, le soir commençait à tomber. Il fallut penser à rebrousser chemin. Oui, mais de quel côté ? Aucun des trois ne savait où il se trouvait. La peur commençait à serrer les gosiers. Pourtant, Marie, juchée sur les épaules se mit à crier enthousiaste : « Là, là ». Son doigt indiquait un des derniers petits tas laissés par Martin. Il brillait comme si l'âne avait avalé des pépites !

La nuit allait tomber pour de bon mais les enfants n'étaient plus inquiets, ils avançaient rapidement de petit tas en petit tas. Ceux-ci étincelaient d'autant plus qu'il faisait plus sombre : de vraies lanternes naturelles !

Pas de doute, leur Martin n'était pas un âne ordinaire.

Quant à son propriétaire ? Un sorcier ? Un magicien ? Un mage peut-être ? Sans doute allaient-ils bientôt le savoir. Arrivés, un peu essoufflés au point de leur rencontre, ils pensaient éclaircir le mystère et le remercier.

Antonin et ses sœurs écoutaient la forêt et scrutaient l'obscurité à la lueur de la dernière lanterne.

Mais au coin du « Puy du Soleil », il n'y avait personne, enfin personne, c'est vite dit.



« Regardez dit le garçon, il a poussé dans l'après-midi ! Ils découvraient, modestement implanté sur l'autre lisière, un arbre, un arbre-pluriel, un arbre-farandole porté par de multiples troncs de couleur cendre confondus en chaîne d'amitié.

Tous ces troncs s'élançaient ensemble comme le seul HÊTRE qu'ils étaient, couronnées par un feuillage d'un vert brillant.

Ça alors, s'exclama Louise, on dirait les cheveux du drôle de Monsieur !

Soudain, avec un bruit d'étoffe déchirée, l'écorce s'ouvrit. Devant les yeux ébahis des enfants, l'âne ayant déposé sa charge, pénétra dans l'arbre et s'y fonda.



Son flanc moussu se refermait peu à peu modelant dans sa chair une épaisse cicatrice ronde.

L'histoire s'est propagée loin, bien loin au-delà des limites du village.

Depuis, on écoute respectueusement les anciens.

Quant au hêtre, avec une telle notoriété, il ne s'ennuie pas : quand quelqu'un a le cœur un peu gros, ses pas le conduisent naturellement au « Puy du Soleil » dans le coin merveilleux des légendes anciennes.

Là, il enlace un des troncs de l'arbre-pluriel pour y puiser sa force vive.

Les enfants aussi veulent tous approcher l'arbre magique. Souvent ils collent un œil à l'ancienne blessure avec le secret espoir d'y voir resurgir l'âne. Il y a quelques temps, le Hêtre a été baptisé en grande pompe et à l'eau de Teissières.



Il est devenu « l'Arbre-Mage ».



L'école, les T.A.P., l'A.P.E.

La fête des écoles

Quand les enfants deviennent acteurs, le public est au rendez-vous. Dimanche 26 juin, le R.P.I. (regroupement pédagogique intercommunal) Leucamp-Teissières a rassemblé une foule importante.

Pendant que les adultes bavardaient autour de l'apéritif, les enfants s'occupaient sur l'aire d'activité équipée de plusieurs jeux de plein air ainsi qu'avec des jeux de société géants mis à leur disposition. Les membres de l'A.P.E. (association des parents d'élèves) et les bénévoles eux, s'affairaient aux derniers préparatifs.



Plus de 180 repas concoctés par l'aubergiste ont été servis.



Vers 15 h, débutait le spectacle préparé par les enfants sous la houlette de leurs animatrices et enseignants : danses, chansons, fables chantées, percussions corporelles déclenchaient les applaudissements nourris d'un public enthousiaste.

La deuxième partie du spectacle présentée par les plus grands avait une dimension particulière puisqu'elle rendait un vibrant hommage au maître, Monsieur Delrieu, qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Les chants n'étaient pas choisis au hasard. D'abord « Pour louer l'école » : une série d'idées énumérées qui pourraient bien en inspirer plus d'un. Plus sérieusement, le groupe des grands et de nombreux anciens élèves ont entonné un chant intitulé : « Merci » ; un véritable hommage de reconnaissance adressé à leur maître. Vingt-six ans « Dans cette école qui t'a tant aimé. Merci pour toutes ces années »

L'A.P.E., les 2 mairies, l'auberge de Teissières, ses collègues ont ensuite offert un cadeau au maître et une attention était aussi réservée à Sylvie Moreau qui s'était récemment orientée vers un autre domaine professionnel.

Beaucoup de travail pour les organisateurs mais au final la satisfaction d'une journée de fête très réussie.



Les T.A.P. : De la pomme au cidre



Vendredi 14 octobre les élèves ont participé à la fabrication du cidre. Encadrés par leur enseignante, leurs animatrices et les employés communaux, ils ont compris les étapes de la fabrication du cidre, actionné le pressoir et surtout goûté le jus de pomme agrémenté par quelques gâteaux maison. Chacun est reparti avec sa bouteille de jus de pomme ; une belle leçon de chose.

La fête des potirons

Cette année, c'est à Lafeuillade-en-Verzie que se déroulait la traditionnelle fête des potirons qui se tient alternativement dans les 13 communes de l'ancien canton de Montsalvy. Bien sûr le R.P.I. Leucamp-Teissières défilait avec son char décoré de cucurbitacées et chargé des élèves tellement heureux de voyager de manière aussi insolite. Les parents d'élèves tenaient leur stand de produits artisanaux. Comme à l'accoutumé, cette fête a connu un gros succès.



Les enfants ont fêté Halloween

A l'initiative de l'A.P.E. Leucamp-Teissières, les enfants du R.P.I. se sont réunis le soir d'Halloween pour une chasse aux friandises dans le bourg du village.



Le défilé de petits vampires, fantômes, sorcières et autres monstres a été très chaleureusement et généreusement accueilli par les habitants, un grand merci à eux !

Les enfants ont passé un bon moment et sont tous repartis chargés de bonbons.



✚ Une bourse aux jouets : une première à Teissières

Une bourse aux jouets, aux vêtements pour enfants et au matériel de puériculture, tout en très bon état, a été organisée par L'A.P.E. le dimanche 27 novembre ; une occasion pour faire de bonnes affaires.



✚ La vente de sapins de Noël

Les membres de l'A.P.E. ont organisé une vente de sapins de Noël au profit des enfants de l'école. Une cinquantaine d'arbustes ont trouvé preneur ; le bénéfice contribuera à renflouer la caisse de l'école pour permettre aux enseignants d'organiser des activités sportives et culturelles durant l'année.



✚ *Les décorations de Noël*

Durant les T.A.P., les enfants, sous la houlette de Claudine, ont fabriqué des décors de Noël très colorés. Empruntez l'escalier éclairé par les bougies et vous voilà à côté du Père Noël au milieu de la forêt enchantée. Des créations très réussies à partir de matériaux récupérés et la magie de Noël opère !



✚ *L'A.P.E. et le marché de Noël*

L'A.P.E. tenait son stand lors du marché de Noël : objets décoratifs, petite restauration. Les enfants ont rencontré le Père Noël et ce moment a été immortalisé.



La rentrée scolaire

Mercredi 31 août, c'est la veille de la rentrée ; tout est prêt pour accueillir les élèves. Monsieur Jean-Luc Delrieu, désormais à la retraite est venu aider Madame Isabelle Arthaud, la nouvelle enseignante, à prendre ses repères.



Le maire, des conseillers municipaux, Madame Plantecoste, maire de Leucamp, ceux qui ont participé à l'accueil de la nouvelle professeure et qui l'accompagneront durant l'année étaient là pour le pot de bienvenue : les 2 employés communaux, la secrétaire de mairie, les animatrices (T.A.P. et garderie) ainsi que des membres de l'A.P.E. et quelques enfants.

Les deux maires ont dit combien ils étaient satisfaits de cette rentrée car le R.P.I. comptait à cette rentrée 50 enfants (30 à Leucamp : maternelles, C.P., C.E., 20 à Teissières : C.E.2, C.M.1, C.M.2) sachant que quelques élèves doivent arriver en cours d'année.

Dans son discours, Monsieur Coussain a souligné que les élèves travaillaient dans de bonnes conditions : locaux agréables et rénovés, matériel complété (des tables notamment). De plus, les enfants ont la possibilité de déjeuner à l'auberge qui assure la cantine et de profiter, lors des activités sportives, du terrain multisport récemment aménagé.

Mme Arthaud a dit apprécier la qualité des installations et a été sensible à l'accueil qui lui a été réservé.

Les animations, les rencontres :

❖ *Le repas des chasseurs*

Dimanche 1^{er} mai, les Teissiérais étaient au rendez-vous et le soleil aussi pour ce moment de convivialité. C'est sur l'aire d'activités repensée et réaménagée que les participants ont pu déguster les mets cuits dans le four communal, par le restaurateur Alain Duban. Les pâtisseries avaient été confectionnées par Charles Delpont.

Ces retrouvailles au grand air ont été appréciées par tous après ces deux années de pandémie.



❖ *Commémoration du 8 mai et rencontre entre les Teissiérais*

Le dimanche 8 mai, les Teissiérais étaient invités à commémorer le 77^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Cette année le retour de la guerre en Europe, avec le conflit ukrainien, nous rappelle toute l'importance de ces cérémonies du souvenir, en particulier auprès des jeunes.



Un apéritif offert par la municipalité a permis aux habitants de la commune de se retrouver, d'échanger après cette longue période perturbée par la pandémie et de faire connaissance avec les nouveaux résidents.



❖ *Une randonnée à thème*

Le 21 mai, une randonnée familiale, très pédagogique a réuni plus de 60 participants dont un bon groupe d'enfants. Le soleil et même la chaleur étaient au rendez-vous. Heureusement une bonne partie du parcours se déroulait à l'ombre, dans des chemins creux.

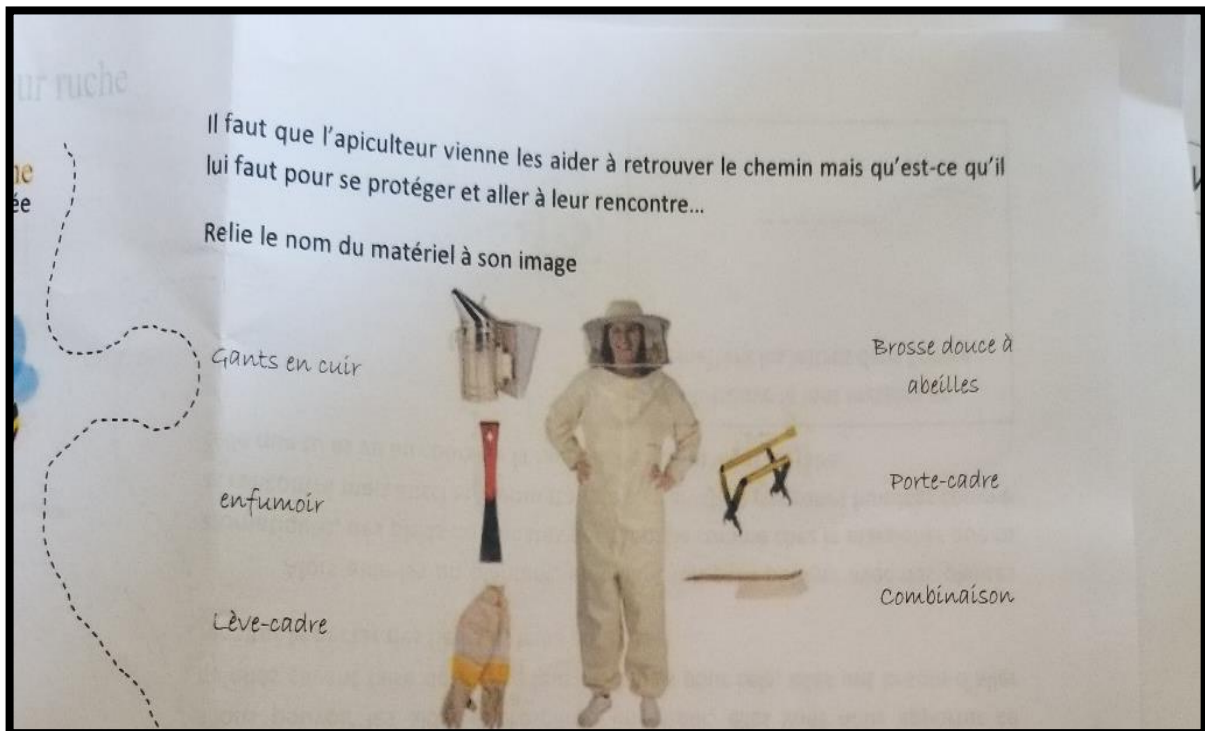


Après le café d'accueil durant les inscriptions, le groupe a bénéficié d'informations précises et complètes sur l'apiculture : l'organisation et la hiérarchie dans la société des abeilles, les ruches, le matériel et le travail des apiculteurs tout au long de l'année.

Les enfants munis d'un questionnaire ludique et les adultes se sont familiarisés avec le vocabulaire spécifique de cette activité : nectar, alvéole butineuse, couvain, enfumoir, propolis etc.



Les randonneurs sont aussi passés par la zone humide, une bonne occasion de rappeler toute son importance. Ils ont ensuite traversé les aires consacrées au maraîchage et sont arrivés jusqu'aux serres. Ils ont pu observer les installations et les cultures variées. Après une dégustation de miel et l'apéritif offert, ceux qui le souhaitent ont partagé un repas convivial à l'auberge concocté, dans la mesure du possible, avec des produits de la Ferme du Puy du Soleil.



Merci aux organisateurs et aux commentateurs pour cette matinée très enrichissante.

❖ *Le feu de la Saint Jean*

Samedi 18 juin, les habitants de la commune se sont retrouvés nombreux au village des Lattes afin de célébrer l'arrivée de l'été par le traditionnel Feu de la Saint Jean. Plus de 140 repas ont été servis : un moment sympathique de retrouvailles. Il faisait chaud mais il y avait un invité moins



désirable : un vent fort qui a contraint le comité d'animation à annuler l'allumage du brasero pour des raisons de sécurité évidentes. Une petite déception vite oubliée grâce à la bonne humeur générale.

❖ *Un concours de pétanque*

Dimanche 21 août, le bourg de Teissières était particulièrement animé. Le parking interdit au stationnement et le terrain de pétanque n'étaient pas assez grands pour accueillir les 26 doublettes ; dire si les aficionados étaient venus nombreux. Le temps était idéal pour ces passionnés de pétanque et le concours s'est déroulé jusqu'à 19 h. La buvette permettait aux plus rapides de patienter.



❖ *Les voisinades de Grignac*

En ce dernier dimanche d'août, le village de Grignac a connu une grande effervescence. L'initiative de quelques-uns et l'investissement de plusieurs villageois ont permis d'organiser la fête des voisins. Quatre-vingts personnes se sont retrouvées sur le couderc autour de l'apéritif et d'un bon repas avec sa paella géante ; le tout préparé sur place par les villageois.



Pour l'occasion, cet espace public a été relooké : les branches des tilleuls trop envahissantes élaguées, le gazon râtelé, le mobilier (tables et bancs) démoussé et poncé, des décorations installées.



Une excellente organisation, le beau temps, le chapiteau de la commune, l'ombre des tilleuls centenaires, la musique d'ambiance ; les conditions étaient idéales.

De nombreux volontaires et talents du village ont contribué à la réussite de cette fête : les organisateurs, les bonnes volontés, le cuisinier, les musiciens...



Cette journée conviviale et intergénérationnelle a permis aux « Grignacois » et à leur famille de se retrouver et parfois de faire connaissance. Une conversation enregistrée au hasard en témoigne :

« -Et tu es qui toi ? Je ne te connais pas.

-Mais ça fait déjà dix ans que j'habite à Grignac ».

A la fin de la journée et même tard dans la soirée, tous envisageaient déjà de recommencer l'année prochaine.



Les voisinades de Grignac

❖ *Une étape de la ronde de la Châtaigneraie*

Samedi 5 novembre, certains participants aux épreuves de V.T.T. et de la course à pied faisaient escale à Teissières pour un ravitaillement bien mérité au vu de la difficulté de l'épreuve.



❖ Cérémonie du 11 novembre



Dimanche 13 novembre, la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale a réuni de nombreux Teissiérois devant le monument aux morts.



Des enfants ont aussi participé avec beaucoup de sérieux à ce recueillement célébrant le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Cette année, la France a également rendu hommage à 2 soldats de 24 et 29 ans morts au Mali : le brigadier-chef Alexandre Martinet et le maréchal des logis Adrien Quélin ; des combattants tués en opération extérieure durant l'année écoulée.



La douceur automnale accompagnait cette cérémonie suivie d'un apéritif offert par l'Association des Anciens Combattants.



❖ *Un tournoi de baby-foot*

Samedi 10 décembre, le comité d'animation organisait un tournoi de baby-foot, une soirée sympathique et réussie avec plus de 80 personnes ; 26 équipes ont participé à cette compétition. Soupe au fromage et charcuterie étaient proposées pour poursuivre cette soirée conviviale.



❖ *Le marché de Noël*

Samedi 17 décembre, le marché de Noël a connu une bonne fréquentation malgré la baisse des températures. Des stands gourmands et artisanaux offraient, à quelques jours de Noël, un large choix de marchandises.

C'était aussi pour les enfants l'occasion de prendre une photo avec le Père Noël. Un groupe de musiciens créait une ambiance encore plus festive.



De nouveaux aménagements à Canines

Toujours très motivée, l'équipe de bénévoles du village de Canines a repris les travaux d'aménagement de la Font, ce petit espace public bien agréable.



Les habitants ont à cœur d'embellir et d'entretenir leur village et font preuve de beaucoup d'imagination et d'énergie. Chacun y va de son talent : on pioche, on creuse, on bâtit, on dompte le ruisseau et on crée de petites cascades. Elles alimentent désormais un bassin qui accueillent quelques poissons très discrets sous les plantes aquatiques.





Epaulés par les employés communaux qui sont intervenus parfois en tant que bénévoles, la petite troupe a rapidement mené son projet au bout « L'union fait la force ». C'était aussi l'occasion de partager de bons moments de convivialité car « Après l'effort, le réconfort ».

Et les aménagements se poursuivent.



Ici la construction d'un mur de soutènement en contre-haut du bassin.

Notre saison culturelle

- 9 avril :

- ✓ Projection du *court métrage* « le buron » de Léo Pons ; l'histoire se passe en 1943 dans les environs de Salers.



✓

- Vendredi 9 avril :

Léo Pons, jeune réalisateur est venu présenter son dernier court métrage : Le Buron. L'évènement a fait salle comble et les spectateurs (environ quatre-vingts personnes) ont pu apprécier cette histoire entre conte et légende qui retrace pourtant un pan de notre histoire durant la deuxième guerre mondiale.

Le réalisateur a su capter les paysages fantastiques du Cantal, éléments essentiels du décor et choisir remarquablement bien les acteurs. Cette œuvre a été remarquée au-delà de nos frontières, jusqu'à Los Angeles.

Le public a été captivé par l'histoire et impressionné par les qualités esthétiques de ce film : petit budget mais grand talent. La séance s'est prolongée par un échange très enrichissant sur le travail du réalisateur et un moment de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

- 21 août :

✓ *Le salon du livre* a connu une bonne fréquentation.

Au-delà des ventes qu'ils ont réalisées, les auteurs locaux ou venus d'ailleurs ont eu le plaisir d'échanger avec les amateurs de lecture : expliquer leurs œuvres, exposer leurs motivations et révéler la source de leur inspiration. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts : romans historiques ou humoristiques, documents sur notre histoire locale et régionale, poésie, mandalas, thrillers ... Un premier salon du livre réussi.



10 septembre :

✓ *Si ça vous chante : une prestation réussie*

Samedi 10 septembre, *l'ensemble vocal féminin* de la Châtaigneraie, dirigé par le chef de chœur Georges Saioni, a chanté à Teissières et enchanté les auditeurs.

La chorale a remis des chants connus dans la mémoire d'un public captivé.

Après un détour en Amérique Latine avec « Guantanamera », « Ma terre, mes racines, mon Cantal » a rapatrié le public chez lui.

Des chants mélancoliques comme « Je viens du Sud », poétiques : « la chanson de Prévert », rythmés : « Mamy Blue », des chants d'ambiance : « Il faut que je m'en aille » et bien d'autres ont alterné durant tout le concert.



Bravo à ces choristes qui mettent en valeur notre patrimoine culturel musical et des auteurs et interprètes célèbres.



- Samedi 8 octobre :

Le groupe Trip Tic et la troupe Patraque théâtre ont divertit un public nombreux.

✓ ***Une soirée théâtre très appréciée***

La soirée théâtre du 8 octobre à Teissières-lès-Bouliès était citée par la presse parmi les coups de cœur du week-end et des coups de cœur, il y en a eu beaucoup. Le public de toutes générations, et pas seulement des Teissiérois, était venu très nombreux à ce rendez-vous donné par le Club des Sources.



Cette soirée théâtrale se déroulait en deux parties.

En lever de rideau, le groupe Trip Tic composé ce soir-là de 9 comédiens amateurs, encadrés par la comédienne et metteur en scène Claire Genniaux, a régalé le public avec quelques extraits choisis dans Roméo et Juliette de Shakespeare. Flamme et Poudre, c'est le titre de cette pièce où les acteurs parviennent à gommer leurs différences et avec beaucoup de cœur. Emouvant !



La troupe Trip Tic

Un extrait de Roméo et Juliette

La deuxième partie du spectacle : Le Béret de la Tortue, comédie de Jean Dell et Gérard Sibleyras était jouée par la troupe Patraque Théâtre. C'était, paraît-il une première représentation de cette nouvelle pièce dans leur répertoire mais le talent des 6 comédiens amateurs ne le laissait pas apparaître. Pas de tirade mais une succession de scènes très vivantes qui ne laissait pas aux spectateurs le temps de s'évader curieux de connaître la suite de l'histoire.

Chacun a, sans doute, un jour ou l'autre, vécu ou été témoin d'une situation semblable. La divergence des points de vue entraîne souvent quelques tensions dans un groupe, surtout s'il est composé de gens très différents.



Beaucoup d'humour pour cette histoire : des rires généreux, des applaudissements nourris et spontanés entrecoupaient les répliques tout au long de la comédie.

Autour du verre de l'amitié, le public a pu échanger avec les comédiens des deux pièces et les commentaires dithyrambiques témoignaient d'une soirée réussie.

Merci au Club des Sources d'avoir organisé cette soirée qui vient enrichir le programme culturel proposé par la commune.

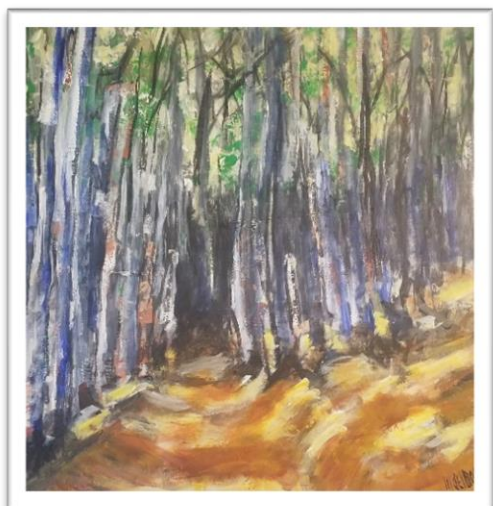
- 12 novembre :

✓ *Théâtre : une farce burlesque et déjantée*

Remise deux fois à cause de la pandémie, la représentation de la pièce « Funérailles d'hiver » de Hanokh Levin a enfin pu avoir lieu. Le groupe GIA théâtre était donc à Teissières-les-Bouliès le samedi 12 novembre. Le public fasciné par cette comédie burlesque devait rester concentré pour ne pas « décrocher ». Une succession de huit tableaux relatant des situations surprenantes.

Un vocabulaire soutenu, parfois courant voire vulgaire pour traiter des sujets contrastés. Faut-il prioriser le mariage ou les funérailles ? La recherche du bonheur dicte le choix : le bonheur d'abord. Une comédie grinçante où le respect sacré des rites sociaux en prend un coup.

Merci à l'association « La Ferme du Puy du Soleil » d'avoir ajouté un évènement au programme culturel de la commune.



✓ *Une nouvelle exposition dans la salle du restaurant*

L'auberge accueille une nouvelle exposition de peintures : des tableaux de Michel Delbos à classer dans le style « réel réinterprété »



Comprendre le réseau d'eau potable

Le réseau d'eau de la commune

Réservoir de la Joyeuse

Capacité 150 m³
Alt. 814 m



Station de pompage des Lattes

Bâches : 50 m³ + 70 m³
Pompes : 12 m³/h (Trois Croix)
8 m³/h (Joyeuse)
Alt. 754 m



Réservoir des Trois Croix

Capacité : 100 m³
Alt. 812 m



Point de captage de source






Réservoir du bourg

Capacité : 50 m³
Alt. 765 m

Réseau d'eau de Teissières

Vue synthétique simplifiée

-  Station de pompage
-  Réservoir d'eau
-  Point de captage de source

Le linéaire de réseau est de plus de 24 kilomètres avec un rendement de plus de 95%. Il est constitué d'une station de pompage aux Lattes et de trois Châteaux d'eau : La Joyeuse, Les Trois Croix et Le Bourg.

La station de pompage est alimentée par 5 sources. Elle possède 2x2 pompes qui permettent d'alimenter les châteaux d'eau de La Joyeuse et des Trois Croix.

Le château du Bourg est également alimenté par une source.

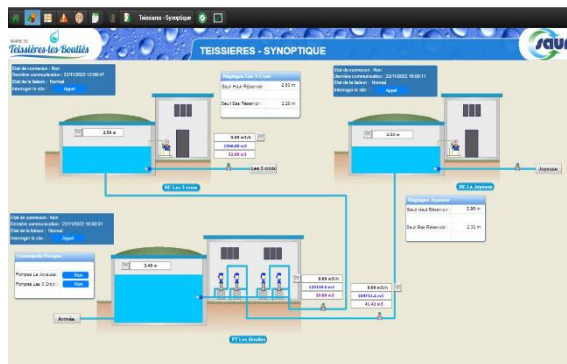
Chaque réservoir d'eau est alimenté en électricité par plusieurs panneaux solaires. Il possède un système de traitement de l'eau par le chlore pour s'assurer du respect des normes de l'eau potable (régulièrement contrôlé par l'ARS). La station de pompage est alimentée par EDF.



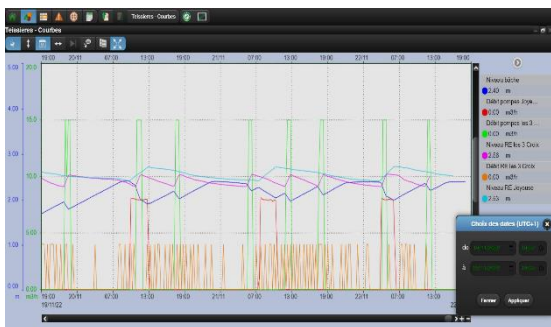
Les 3 automates de télégestion permettent de piloter, collecter et transmettre à un système de supervision les données essentielles au fonctionnement du réseau d'eau : niveau d'eau (+ atteinte du niveau de débordement ou du seuil bas), activation des pompes, débit d'eau, état de l'alimentation solaire et des batteries, état des pompes à chlore, date de dernière communication avec le système centralisé, anomalie éventuelle...

Les communications entre les automates et le système de supervision sont effectuées via le réseau mobile (3G / 4G) ou via ADSL pour la station de pompage.

Une vue synoptique permet de contrôler à tout moment le bon fonctionnement des différents éléments du réseau d'eau.



Le système de supervision permet également de surveiller l'évolution des différents niveaux d'eau : garantie de la continuité de l'alimentation en eau et identification des fuites...



Un système de notification par SMS permet d'alerter Gérard et Anthony lorsqu'un dysfonctionnement est identifié.

Infos pratiques : Transport à la demande



+ d'infos

**Communauté de communes de la
Châtaigneraie Cantalienne**

Pôle de Saint Mamet la Salvétat
04 71 49 33 30

Pôle de Laroquebrou
04 71 46 05 11

Pôle de Montsalvy
04 71 49 64 37

Pôle de Maurs
04 71 46 87 17

un
service
pour
les
50

communes
du
territoire

- ARNAC
- BOISSET
- CASSANIOUZE
- CAYROLS
- CROS DE MONTVERT
- GLENAT
- JUNHAC
- LABESSETTE
- LACAPELLE DEL FRAISSE
- LADINHAC
- LAFEUILLE EN VEZIE
- LAPEYRUGUE
- LAROQUEBROU
- LEUCAMP
- LEYNHAC
- MARCOLES
- MAURS
- MONTMURAT
- MONTSALVY
- MONTVERT
- NIEUDAN
- OMPS
- PARLAN
- PRUNET
- PUYCAPEL
- QUEZAC
- ROANNES SAINT MARY
- ROUFFIAC
- LE ROUGET PERS
- ROUMEGOUX
- ROUZIER
- SAINT ANTOINE
- SAINT CONSTANT FOURNOULES
- SAINT ETIENNE CANTALES
- SAINT ETIENNE DE MAURS
- SAINT JULIEN DE TOURSAC
- SAINT GERONS
- SAINT MAMET LA SALVETAT
- SAINT SAINTIN CANTALES
- SAINT SAINTIN DE MAURS
- SAINT SAURY
- SAINT VICTOR
- SANSAC VEINAZES
- LA SEGALASSIERE
- SENEZERGUES
- SIRAN
- TEISSIERES LES
- BOULIES
- LE TRIOULOU
- VIEILLEVIE
- VITRAC



www.chataigneraie15.fr

Transport à la demande




Le transport à la demande c'est quoi ?

Le transport à la demande (TAD) permet aux habitants de se déplacer sur réservation sur notre territoire mais aussi en direction d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère.

Pour qui ?

Les habitants majeurs de la communauté de communes

Où ?

Déplacement à l'intérieur du territoire de la Communauté, ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur Cère

Quel coût pour l'utilisateur ?

10 € tarif unique

Les destinations et horaires ?

Destinations	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Dimanche
Régulières		AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	Marché à MAURS et à MONTSALVY de 8h45 à 11h	Marché à LAROQUEBROU de 8h45 à 11h	Marché au ROUGET PERS de 8h45 à 11h
A la carte	X		X	X	X	

L'utilisation du service implique le respect du règlement intérieur disponible dans les véhicules, dans les mairies et les maisons de services. Ne sont pas pris en compte par le service : tout transport médicalisé pris en charge par la sécurité sociale, les urgences médicales.

Comment

accéder au service ?

Sur réservation, en appelant le taxi le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14h. Précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr votre destination. Le prix du ticket est à régler auprès du transporteur. Le trajet prévu ne peut être modifié.

SAINT MAMET LA SALVETAT
Teissières Christelle
04 71 64 70 24 - 06 37 42 70 01

MARCOLES
Robert Odette
04 71 46 70 27 - 06 87 58 89 28

LAROQUEBROU
Navarre Christian
04 71 46 00 50

MAURS
AT2S Baissac-Bayol
04 71 62 20 20

LE ROUGET PERS
Bex Julien
06 82 44 57 81

MONTSALVY
Puech Pierre
04 71 49 21 45 ou
06 86 26 01 42

SIRAN
Mazieres Patricia
06 30 66 19 79 - 06 74 35 72 28



- **Des dysfonctionnements sur le réseau d'eau**

Durant cet été marqué par la sécheresse, le système d'alimentation en eau potable de la commune a connu des problèmes. Ces anomalies essentiellement dues aux dégâts causés par la foudre sur le château d'eau des Trois Croix et à des dysfonctionnements informatiques ont nécessité plusieurs interventions de la S.A.U.R. Nos employés communaux, Gérard et Anthony ont joué un rôle primordial parfois le samedi et/ou le dimanche puisqu'il fallait surveiller et gérer manuellement les niveaux de remplissage des châteaux d'eau. Les habitants de la commune n'ont pas ou peu été impactés par ces pannes. Un grand merci à ceux qui ont agi pour le confort de tous.



- Un grand merci aux dames du Club des Sources qui ont, durant un après-midi, délaissé leurs loisirs : belote, scrabble pour participer à la fabrication des décors de Noël. Il y avait beaucoup de cadeaux à envelopper afin de garnir les arbres du bourg pour les fêtes de fin d'année.



Merci aussi aux bénévoles qui sont venus prêter main forte aux employés communaux pour l'installation des décors et aux petites mains anonymes pour leur participation à la confection des nœuds.



Des décors écolos.



Teissières-lès-Bouliès

Situé dans la partie Est de la Châtaigneraie Cantalienne...

Teissières fait référence au mot "taisson" ou "tesson" de l'époque médiévale qui désignait alors le blaireau (du latin "taxo/taxonis") ! Ce village a donc vraisemblablement été construit sur un terrain où les blaireaux avaient coutume de creuser leurs terriers !

La 2e partie du nom se rattache probablement à l'ancien français "boul" qui désignait le bouleau. Il pourrait également faire référence au radical pré-celte "bol" qui signifiait une "hauteur arrondie, une limite". En effet, les petites buttes servaient souvent de bornes-frontière. Le mot est d'ailleurs apparenté à l'occitan "bola", la borne, la limite.

Enfin, la préposition "lès" signifiait en ancien français, "près de". Le nom de cette localité est donc à lire " Teissières près Bouliès" !

(explications tirées du livre "Origine des Noms de Villes et Villages - Cantal", éditions Bordessoules)



